

Le transfert des connaissances : des questions économiques aux approches cognitives et retour.

Claude Paraponaris

Aix Marseille Université, CNRS, LEST UMR 7317, 13626, Aix en Provence, France

claude.paraponaris@univ-amu.fr

Intention présentation

Le transfert des connaissances est régulièrement présenté dans les études économiques et les politiques publiques comme un levier de compétitivité. Dans les années 60, il était question de transfert de technologie des pays du Nord vers les pays du Sud, puis de transfert entre filiales des firmes multinationales. Le sujet du transfert est souvent présent dans le monde des ingénieurs et techniciens, dans l'univers des relations entre science et industrie, entre différentes générations de salariés ou de citoyens, chez les sportifs et les artistes et dans le domaine éducatif.

Pourtant les difficultés que rencontre ce transfert des connaissances sont nombreuses et particulièrement sérieuses. Les obstacles au transfert reposeraient sur un manque de motivation des personnes, notamment des salariés, ou sur un manque de confiance (Cabrera et Cabrera, 2002, Lewine et Cross, 2004). Comme si, en fait, le transfert des connaissances ne se suffisait pas à lui-même et devait emprunter des pratiques finalement assez classiques de management. Un constat plus ancien nous met en fait sur la voie d'une autre explication : Szulanski (1996) met en évidence les facteurs qui peuvent limiter le transfert des connaissances au sein d'une organisation : le manque de capacité d'absorption du destinataire, l'ambiguïté causale et une relation difficile entre la source et le destinataire.

Le transfert des connaissances ne peut pas être simplement assimilé à une question de flux. Il doit prendre en compte quelques dimensions assez simples que nous allons étudier. Au cours du transfert, l'émetteur et le récepteur ne sont pas accordés sur les termes de leur communication, cette communication (au sens d'action commune) fait souvent référence à de nombreux objets qui sont, chacun, animés par des projets plus ou moins conciliables.

De ce fait, si l'on comprend bien les enjeux d'un transfert des connaissances dans une visée économique, sociale, éducative ou politique, on doit toutefois user de prudence afin de définir les termes du transfert. L'expérience tendrait à prouver que l'on a sous-estimé le rôle du destinataire. S'il s'agit de permettre le partage d'une expérience particulièrement riche d'enseignement, il faut alors soigneusement définir les moyens de ce partage et ses possibles conséquences.

Nous présenterons la problématique du transfert en quatre points : son intérêt et ses enjeux économiques, deux méthodes de transfert particulièrement éclairantes élaborées par de grands spécialistes à propos des moyens investis et des conditions du transfert, les dimensions organisationnelles et enfin les perspectives du transfert des connaissances.